

sance de ces marées monsieur l'Orateur? Je voudrais que l'Orateur titulaire soit au fauteuil parce que...

Des voix: C'est honteux!

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre je vous prie. Je ne veux pas empêcher le député de nous faire un long et intéressant discours, mais dans cette Chambre il faut que les déclarations et les observations soient brèves.

M. Nowlan: Je m'excuse. Je ne faisais pas d'allusion directe à l'Orateur, mais je voudrais comparer le potentiel que représentent les mouvements de la marée quatre fois par jour. Il faudrait le flux normal de cinq jours de marée dans le Saint-Laurent, à Cornwall, pour produire le même débit d'eau. C'est ce dont il est question aujourd'hui. Je sais que nos déclarations doivent être brèves. Je voudrais aborder bien d'autres aspects de l'affaire, mais les discours sur le rapport seront nombreux.

Je le répète, le rapport appuie sur l'aspect négatif. Il ne mentionne pas les milliards de kilowatts d'énergie qui sont gaspillés faute d'emploi. Il ne fait pas ressortir les éléments positifs, comme les ressources renouvelables. Ces ressources sont exemptes de pollution. Même si l'exploitation de ce potentiel énergétique coûte cher, une fois exploité, il devient un actif fixe. Les immobilisations seront faites et ce sera une ressource que l'inflation touchera peu. Ce sera également une source de devises étrangères, car nous serons en mesure de vendre ce courant aux États américains du Nord-Est qui le réclament à grands cris. A en juger par quelques-uns des articles que j'ai lus récemment, si nous tardons à exploiter certaines des ressources énergétiques du Canada, d'autres intéressés emprunteront les fonds voulus à des taux d'intérêt que la Commission a jugés usuraires.

Qui plus est, le rapport ne dit pas que cette exploitation pourrait constituer la clé de voûte d'un programme réel et viable, tendant à redresser les inégalités économiques. Non seulement pourrions-nous construire de nouvelles usines, mais, par voie de conséquence, les employés toucheraient des revenus plus élevés et, partant, des impôts accrus viendraient garnir le Trésor et en contrebalancer le coût. La région atlantique pourrait enfin, pour la première fois, alimenter les coffres de l'État, plutôt que de toujours en être débitrice.

La proposition que j'ai lue mérite le plus d'être considérée sérieusement. En raison des taux élevés d'intérêt, la production de l'usine marémotrice serait compétitive avec les sources conventionnelles d'énergie, comme le fait remarquer la Commission à la page 21 de son

[M. Nowlan.]

rapport. Mais la Commission et le ministre s'arrêtent là, même si l'on donne à entendre que de nouvelles constructions ou de nouvelles centrales pourraient la rendre compétitive et viable à l'avenir.

J'espère que ce ministre et celui de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) vont promouvoir des recherches quant aux différents types de centrales qu'il est possible de construire et en ce qui concerne la possibilité de réduire les frais au moyen d'aménagements d'un genre nouveau. J'estime que cette question mérite d'être examinée inlassablement et qu'elle devrait être soumise non seulement à un comité de la Chambre, mais aussi à une commission gouvernementale dans laquelle le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse pourraient être représentés. Ils s'agit d'un problème dont les implications sont trop vastes pour qu'il relève uniquement d'un gouvernement provincial. Nous devrions aborder ce problème d'une manière concrète et nous interroger sur la manière dont il convient de s'attaquer aux nombreux problèmes qui se posent.

Si les années que j'ai consacrées à la politique m'ont appris une chose, notamment en entendant les propos de mes collègues de la gauche—de l'un d'entre eux, que je ne nommerai pas, en particulier—c'est que si l'on n'examine pas les projets de façon concrète, afin d'éviter les obstacles, aucun progrès n'est jamais possible. Au lieu de dire: «C'est une bonne idée, mais nous ne serons pas capables de faire cela», disons plutôt qu'il importe que nous le fassions.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudra bien considérer qu'il y a d'autres membres de cette Chambre qui aimeraient prendre la parole à leur tour.

M. Nowlan: Mes excuses. Pour terminer...

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: ...ce qui m'inquiète le plus dans le rapport, c'est non seulement ses côtés positifs-négatifs-pessimistes, auxquels le ministre lui-même semble avoir souscrit dans le peu de temps qu'il a eu pour l'étudier—il est vrai que je ne sais pas combien de temps il a eu pour cela. Au lieu de dire que le programme est bon, mais que nous ne pouvons pas le mettre en œuvre, il faudrait dire qu'il est essentiel et indispensable de le faire et nous mettre en quête de solutions à certains des problèmes qui se posent.

J'ai parlé assez longtemps cet après-midi, malgré les quolibets lancés à ma gauche, preuve que certains députés ne s'intéressent pas à l'expansion de l'Est du Canada. La Commission qui a étudié cette question y a consacré 2.5 millions de dollars. La Commis-